

COMPTE RENDU REUNION EAU LIBRE NATATION ESTIVALE

3 FEVRIER 2011
MAISON DES SPORTS - BLOIS

Présents : Jacques TISSOT (18), Alain TORRES (18), Cindy GAGNADOUX (45), Romain LIDON (41), Yvon GAUTHIER (37), Jean Louis BERAUDY (37), Sylvie Le NOACH- BOZON (CTR)

Excusés : Wilfrid GRUEL (41), Bernard TANCHOUX (36), Sabrina CLUZEL (36), Dominique LEFEBURE (28), Olivier POHU (41)

Jacques TISSOT souhaite que la saison estivale 2011 s'articule, comme la saison précédente, sur une Coupe du Centre avec une étape par département et un championnat régional organisé sur l'une d'elles.

Il propose de définir les dates des étapes de la Coupe régionale d'Eau Libre et celle du championnat régional.

45	4 juin	CEPOY	1500/5000	400	C.GAGNADOUX
41	26 juin	VILLIERS	2500	800	W.GRUEL
28	28 août	BROU/CLOYES	2000	400	D.LEFEBURE
36	3 septembre	CHAILLAC	2500	200-400	S.CLUZEL
18	4 septembre	ST AMAND	2500	150-500	A.TORRES
37	10 septembre	JOUE	2000	400	Y.GAUTHIER

*** CHAMPIONNAT REGIONAL**

Pour 2011, **l'étape 4 de CHAILLAC sera le support.**

* Un classement Dames et un classement Messieurs sur 4 catégories sera effectué :
Benjamins/Minimes (96-97/98-99), Cadets (94-95), Juniors (91-92-93), Seniors (90 et avant).

* Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés par **une médaille**,

* Le Comité régional fournira les 24 médailles

* L'organisateur pourra offrir des lots

* Les résultats sur fichiers EXCEL seront transmis au plus vite à Jacques TISSOT

*** CIRCUIT COUPE DU CENTRE**

- Chaque organisateur devra se conformer au règlement de la natation en eau libre,
- A l'issue de chaque étape, les résultats dames et messieurs seront transmis par informatique et sur un support identique EXCEL à M. Jacques TISSOT (jacquestissot@sfr.fr, ☎ 06.76.12.75.09 ou 02.48.65.48.06)

Jacques TISSOT enregistrera les résultats. Un classement provisoire des nageurs et des clubs sera établi au fur et à mesure des étapes et consultable sur le site régional

* REGLEMENT DE LA COUPE REGIONALE :

Tous les nageurs et nageuses de toutes les catégories (exceptées Avenir Poussins) sont autorisés à concourir sur la Coupe du Centre.

- 1- Le barème de points défini pour chaque distance sera celui de la Coupe de France Eau libre (voir barème sur Annuaire règlements 2010/2011 page 177)
- 2- L'étape de Coupe de France de CEPOY du 5 juin 2010 sur 1500 ou 5000m sera également le support de l'étape 1 de la Coupe régionale. Les nageurs auront le choix entre l'une de ces 2 épreuves. **Un classement régional dames et messieurs sera effectué** (le premier nageur régional classé sur l'épreuve CF sera reclassé 1^{er} sur l'étape régionale et marquera les points acquis pour sa 1^{ère} place et ainsi de suite),
- 3- Chaque nageur cumulera les points acquis au fur et à mesure des compétitions,
- 4- Pour être classé, le nageur devra avoir participé obligatoirement à la moitié des épreuves de la Coupe du Centre + **1** (3 sur 4, 3 sur 5, 4 sur 6)
- 5- Le classement provisoire(TC) sera consultable sur le site régional après chaque étape,
- 6- Les trois premières Dames et les trois premiers Messieurs seront récompensés lors de **l'Assemblée Générale 2011** (idem autres disciplines)
- 7- Chaque département organisateur recevra une aide régionale de **130€ par organisation.** (AG octobre 2010)
- 8- **Récompenses** : laissées à l'initiative de l'organisation, il est souhaitable que des lots récompensent les participants
- 9- INFORMATION :
 - *Chaque organisateur transmettra **au plus vite** la maquette de l'étape pour diffusion sur le site,
 - *Le comité régional diffusera les plaquettes dans les comités et clubs régionaux voisins,
 - * **A chaque étape il est recommandé d'informer les nageurs (et le public) du classement provisoire et des étapes suivantes.**
 - * **Lors de l'étape de CEPOY/Montargis, il est souhaitable que les organisateurs fassent une présentation de la Coupe du Centre.**

* CLASSEMENT REGIONAL DES CLUBS :

- 1- Pour être classé, le club devra **obligatoirement** avoir comptabilisé un minimum de **8 nageurs classés** sur l'ensemble des épreuves de la Coupe du Centre Eau Libre,
- 2- Seuls les points acquis par les nageurs sur les étapes régionales (hors promo), seront pris en compte,
- 3- Le classement provisoire sera consultable sur le site régional au fur et à mesure de l'enregistrement des résultats,
- 4- **Les 3 premiers Clubs** seront récompensés lors de l'Assemblée Générale 2011.

*** OFFICIELS :**

Une formation et un recyclage pour les officiels Eau libre sont prévus à MONTARGIS avant l'organisation de l'étape Coupe de France (dates à définir)

*** NATATION ESTIVALE :**

Département Indre et Loire 37 :

L'opération NGN sera reconduite sur le département en juillet et août. Une équipe de 2 BEESAN animera les sites de BOURGUEIL, HOMMES , CHEMILLE et CHATEAU LA VALIERE.

Si l'opération "Savoir Nager" du ministère des sports est reconduite la ville ? de VOUVRAY sera partante ;

Département du Cher 18

Si un nouveau salarié est embauché d'ici l'été, l'opération Plaisirs d'eau sur les bassins extérieurs du département sera reconduite. NGN est exclu pour le moment en raison de la mauvaise qualité des eaux des plans d'eau.

"Savoir Nager" pas de positionnement actuel des clubs du Cher.

Département de l'Indre 36,

Le Conseil général accorde son total soutien à NGN qui est reconduit en juillet et août avec 3 équipes (une 4^{ème} équipe est envisageable) sur 8 ou 9 sites.

Département Loir et Cher 41 :

NGN: pas de démarrage cette année.

Ré affiliation du Club de OUCQUES en natation estivale.

***Département Eure et Loir 28 :** pas d'activités

***Département Loiret 45 :** pas d'activités

le club de Montargis souhaite reconduire l'opération "Savoir Nager"

Il sera demandé à chaque département de fournir au comité régional le bilan des activités estivales ainsi que le nombre de journées stagiaires.

Il est demandé au comité directeur de revaloriser l'aide régionale.

Fin de réunion à 22h30

Le président de la commission estivale

Jacques TISSOT